Chronique du travail. — On lit dans le *Nouvelliste :*

« La chambre syndicale des ouvriers ébénistes de la ville nous informe qu'une entente favorable aux ouvriers a eu lieu et que l'ancien tarif a été accepté par M. Maquet.

» Le travail sera repris jeudi matin 14 janvier à la satisfaction générale. »

Un vol de 4.000 francs à Lille. — Une jeune ouvrière en confections, Elise Pierret, qui venait d'atteindre sa majorité, était allée toucher, mercredi matin, en l'étude de Me Lefebvre, notaire, une somme de 4.000 francs, lui revenant de la succession de sa mère.

Aussitôt en possession de son héritage, elle alla acheter une montre en or et une petite malle dans laquelle elle déposa sa petite fortune; puis chargea Augustin Monnet, fils de sa belle mère, de la porter chez elle.

Hier, après-midi, elle pria son père d'aller remonter sa montre : celui-ci s'aperçut alors que l'argent et la montre avait disparu. Il n'y avait aucune effraction.

Les soupçons se portèrent sur Augustin Monnet qui venait prendre ses repas à la maison et qui depuis deux jours était disparu. Le commissaire de police, le croyant filé en Belgique, télégraphia à Anvers et à Bruxelles où il fut arrêté, jeudi matin, encore nanti de presque toute la somme volée.

Monnet sera extradé dans quelques jours.

Le comice agricole de Lille fera célébrer mercredi prochain, 20 janvier, à dix heures un quart, en l'église Saint-Maurice, une messe obituaire pour le repos des âmes de ses membres décédés durant l'année 1891. Après cette cérémonie religieuse, à onze heures et demie, le comice reprendra le cours de ses réunions annuelles, dont voici les principales questions portées à son ordre du jour :

Nomination des membres du jury en vue des différents concours qui se tiendront cette année à Armentières; l'industrie lainière dans l'arrondissement de Lille; de la représentation officielle de l'agriculture ; questions diverses.

Concerts et Spectacles

Les théâtres de Roubaix. — Le Grand-Théâtre a repris jeudi soir, devant une bonne demie salle, la si jolie comédie dont nous avons déjà parlé ici, les *Projets de ma tante* — de cette tante si « roublarde » si fin de siècle, si bonne aussi en définitive, qui a la rage de marier sa nièce et qui y arrive de façon si originale. *Si j'étais Roi* a complété le spectacle : qui n'a entendu et retenu les jolis airs dont abonde la partition populaire d'Adam ? Qui ne connait les aventures de Lephoris, ce prince d'un jour aimé d'une princesse, et qui en reste aimé même lorsqu'il redevient simple pêcheur — en attendant que son mariage le ramène sur les marches du trône ? Livret simple, clair, amusant.

En dépit de l'insuffisance de moyen de M. Grozel (Zephoris) qui paraissait terriblement enrhumé, et qui faisait les efforts les plus évidents pour tenir convenablement son rôle — la pièce a été fort bien rendue.

Au Théâtre de la rue Richard-Lenoir on donnait le *Supplice d'une Femme*, l'œuvre si puissante et si poignante d'Emile de Girardin : cette pièce, pourrions nous dire, appartient au répertoire roubaisien; on la joue plusieurs fois au cours de chaque saison, et, toujours, elle obtient un nouveau succès. La troupe de comédie l'a interprétée avec un réel talent : autant de bien à dire de la troupe lyrique qui nous a donné une excellente exécution de la *Mascotte*; MM. Couvreur sont absolument désopilants, et Mme Scott, dans le rôle de Bettina, montre un savoir scénique que bien des artistes pourraient lui envier.

Un concert sera donné dimanche, 24 janvier, à six heures, au café *Pandore*, rue Pauvrée, par la Chambre syndicale des ourdisseurs. Voici le programme :

1. *L'Orphéon c'est le peuple*, (Saintis), Choral l'Avenir; 2. *Les Guides du Mont Blanc*, (De Ritz), Choral l'Avenir; 3. *La Saint Valentin*, Victor Werquin; 4. *La Délaissée*, Arsène Laurent; 5. *La Couronne d'Or*, (ouverture), Symphonie; 6. *C'est demain le Printemps*, (grande valse), Symphonie; 7. *L'Etoile du Nord*, A. Laudenwick; 8. Chansonnette comique, J. Balcoldério. Le piano sera tenu par M. Arthur Nys

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Les expositions colombophiles. — La 3e exposition de pigeons de l'*Eclair ailé*, aura lieu le dimanche 17 janvier, chez M. D. Desfontaines, rue de Tourcoing, 127. **Exposants** : MM. Herman, Leroy et Vanrenterghem.

NOUVELLES MILITAIRES

Ecole militaire d'artillerie et du génie. — Parmi les sous-officiers admis à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'Ecole militaire d'artillerie et du génie en 1892, nous relevons les noms suivants : Laurent, maréchal des logis au 3e du génie ; Mairesse, maréchal des logis chef au 21e régiment de dragons ; Porcherot, maréchal des logis au 27e régiment d'artillerie ; Roussel, maréchal des logis chef au 1er escadron du train des équipages ; Vogel et Ziégler, maréchaux des logis chefs au 15e d'artillerie.

Ecole de l'artillerie et du génie. — Les sous-officiers dont les noms suivent ont été admis à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'école militaire de l'artillerie et du génie en 1892 (division du train des équipages) : MM. Laurent, maréchal des logis au 3e régiment du génie ; Roussel, maréchal des logis chef au 1er escadron du train des équipages militaires, Jiegler, maréchal des logis chef, et Vogel, maréchal des logis au 15e régiment d'artillerie.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du 14 janvier.* — LES VOLS DE ZINC A TOURCOING. — Comme nous le disions hier, il y avait à Tourcoing une véritable bande de jeunes gens bien organisés qui se proposait pour but de détruire et enlever des tuyaux de nochère qu'on vendait ensuite à vil prix à des receleurs.

Hier il a été jugé trois principaux auteurs de ces vols nocturnes. Aujourd'hui il en comparaissait trois autres devant le Tribunal, Arthur Stallens, journalier âgé de 24 ans et Clément Wibaut 27 ans, qui demeurent tous deux à « La Botte de Paille »; ils sont inculpés d'avoir dérobé un corps de pompe et un tuyau en plomb au bâtiment qui servait d'ancien bureau d'octroi rue de Paris.

Ils avouent l'un et l'autre et déclarent avoir revendu le produit de leur vol à un marchand de chiffons du Blanc-Seau appelé Van Brusselle; celui-ci qui est également prévenu nie avoir rien acquis de ces deux jeunes gens. Les protestations n'arrivent pas à convaincre le Tribunal qui condamne Van Brusselle à deux mois Wibaut à trois mois et Stallens à quatre mois.

JUSTICE RENDUE. — Vers le milieu du mois d'août un habitant de Roubaix, Martin Holvoet avait eu avec un autre consommateur, un sieur Selosse, une discussion qui avait dégénéré en rixe et qui avait entraîné l'assignation de Holvoet devant le tribunal correctionnel. Ce dernier, n'ayant pas, par suite de certaines circonstances, été informé de la citation, n'avait pas comparu devant les juges qui lui avaient infligé par défaut une amende de seize francs. Holvoet revient par opposition au jugement et des déclarations des témoins entendues, il résulte qu'il a plutôt joué un rôle passif qu'actif : ce qui détermine le tribunal à prononcer son acquittement.

FAUSSE QUALITÉ. — Un représentant de Tourcoing du nom de Gabriel Lelong, s'était présenté chez M. Paulin, négociant à Lille, comme appartenant à la maison Bruyelle, connue de M. Paulin, et avait acheté et emporté un corset du prix de 36 francs qu'il avait promis de payer sans retard. Confiant dans cette parole, M. Paulin attendit mais vainement : de là la poursuite contre Lelong, qui s'est affublé, parait il, d'une qualité de commis dans une maison où il n'a jamais été employé. Lelong ne comparait pas. Le jugement est remis à demain pour renseignements complémentaires.

UN OUVRIER VIOLENT. — M. Vanysberghe, commerçant à Halluin, a vu dernièrement arriver chez lui un ouvrier du nom de Charles Vansieleghem qui, après avoir à peine demandé quelques explications, lança un coup de poing sur la tête de son patron, d'une main où il tenait un morceau de brique. C'est ce qui occasionna une blessure à M. Vanysberghe, qui dépose aujourd'hui sur ces faits en ajoutant que Vansieleghem se retira en brisant les vitres de la porte du bureau. Double délit qui entraîne pour l'inculpé une condamnation par défaut à deux mois et 16 francs d'amende.

UN TISSERAND INDÉLICAT. — A Halluin également, un ouvrier d'une usine de la localité, Henri Sœns ne rapporta plus une « échasse » qui lui avait été remise en même temps que sa chaîne. Sœns fait défaut et encourt une peine de deux mois et vingt-cinq francs.

LE VOL D'UNE CASQUETTE et d'un vêtement commis par Charles Decorte, de Tourcoing, au préjudice de Mme Sophie Vanderbay aboutit pour le coupable à un mois d'emprisonnement. Me CONFORME.

Tribunal de Commerce de Roubaix. — *Audience du 14 janvier.* — EXÉCUTION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE. — Le tribunal a donné gain de cause à la Compagnie *La Prévoyance* dans l'affaire intentée par cette Compagnie à M. Desmettre. Il dit que, la fraude ne se présumant pas, c'était à M. Desmettre à prouver que sa signature avait été extorquée, ce qu'il n'a pas établi ni offert de prouver. Il le condamne en conséquence, à payer la prime d'assurance afférente à la police qu'il a souscrite à *La Prévoyance*.

ENTRE BRASSEURS ET CABARETIER. — Avant de statuer sur cet autre litige, dont nous avons également parlé, le tribunal a nommé un expert chargé de goûter la bière livrée au cabaretier et de dire si elle est loyale et marchande.

Presque toute cette audience a été occupée par un procès relatif à un marché de pierres, procès roulant exclusivement sur des faits et ne soulevant aucun point juridique bien intéressant.

Echec de l'enregistrement. — On se rappelle que, au mois de février dernier, le tribunal de Reims a statué sur la question de savoir si les congrégations religieuses devaient faire, pour la perception du droit d'accroissement établi par les lois de 1880 et de 1884, une déclaration unique au siège principal de la congrégation, ou, au contraire, des déclarations multiples à chacun des bureaux dans le ressort desquels la congrégation possède des biens.

Le tribunal a tranché cette question en faveur de la congrégation qui se trouvait en cause, celle de l'Enfant-Jésus. Il a adopté, par un jugement très fortement motivé, la thèse si éloquemment défendue quelques semaines auparavant, à la tribune de la Chambre des députés par M. Clausel de Coussergues.

Ce jugement a été attaqué par l'administration de l'enregistrement devant la Cour de cassation. L'affaire est venue mardi à l'audience de la Chambre des requêtes. Le rapporteur, M. Voisin, a conclu énergiquement au rejet du pourvoi de la Régie.

L'avocat général, M. Chevier; a demandé, au contraire l'admission du pourvoi, non pas en critiquant au fond le jugement de Reims, mais en expliquant que la question lui paraissait trop grave pour ne pas être renvoyée à l'examen de la chambre civile.

La Cour a mis l'affaire en délibéré. Dans son audience du 13 janvier, elle a rejeté, après deux jours de délibération, le pourvoi formé par l'administration de l'enregistrement.

NORD

Armentières. — *Nécrologie.* — On annonce la mort de Mme Jean Cordonnier, née Joséphine Deboutre, décédée mercredi soir, vers neuf heures, en son hôtel, rue l'Ecole, 1, à Armentières. Mme Cordonnier est morte des suites d'une bronchite.

Les travaux de vicinalité. — L'*Officiel* promulgue la loi autorisant le département du Nord à contracter un emprunt à la caisse des chemins vicinaux, applicable à des travaux de vicinalité.

Le département du Nord est autorisé, conformément à la demande que le Conseil général en a fait, à emprunter à la caisse des chemins vicinaux, aux conditions de cet établissement, une somme de quarante six mille sept cents francs remboursable en trente ans et exclusivement applicable aux travaux des lignes vicinales à subventionner en vertu de la loi du 12 mars 1889.

La réalisation de cet emprunt, qui sera imputé sur le nouveau fonds d'avances reconstitué par la loi du 30 décembre 1890, ne pourra être effectué qu'en vertu d'une décision du ministre de l'intérieur.

Est approuvé l'engagement pris par le département du Nord de contribuer, pendant trente ans à partir de 1893, et jusqu'à concurrence des quatre cinquièmes, dans les frais d'amortissement des emprunts d'ensemble, montant à 168,400 fr., à contracter par les communes pour les travaux des chemins vicinaux ordinaires subventionnés par le département.

Les fonds nécessaires au service des intérêts et au remboursement de l'emprunt de 46,700 francs autorisé par ledit décret et à l'exécution des engagements souscrits par le département du Nord seront prélevés sur le produit des centimes extraordinaires dont le maximum est fixé chaque année par la loi de finance, en exécution de la loi du 10 août 1871.

PAS-DE-CALAIS

Calais. — M. Paclot, maire de Calais, est nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

Le danger des armes à feu. — *Deux accidents.* — L'agglomération du Bicoque vient d'être le théâtre d'un drame. Hier soir, vers 5 heures, deux enfants jouaient avec leur cousin lorsqu'une discussion s'étant élevée entre eux, l'un d'eux, Eugène Toussaint, âgé de 11 ans, qui est épileptique et quelque peu idiot, s'empara d'un fusil de chasse, malheureusement chargé, à l'aide duquel il menaça ses camarades et son frère.

Alfred Barras, âgé de 16 ans, voulut s'emparer de l'arme : une lutte s'engagea entre eux, lorsque tout à coup l'un des chiens s'abattit et envoya la charge entière dans le visage du pauvre *affligé qui fut horriblement* blessé.

Le médecin ne répond pas de la vie du pauvre malheureux.

— Un accident, qui a eu les conséquences les plus funestes, est arrivé mercredi soir dans la commune de Belval-les-Troisveaux.

Le nommé Georges Flament, âgé de 16 ans, en visite chez un de ses parents, s'avisa de décrocher un fusil. Le coup partit et il atteignit sa cousine, Isabelle Flament, âgée de 14 ans. La mort fut instantanée.

Un déraillement à Bully-Grenay. — Le train qui part de Bully vers 1 h. 1/2 de l'après-midi a déraillé entre Bully et Bouvigny. Cet accident, dont la cause est inconnue, n'a heureusement occasionné que des dégâts matériels et un long retard. Il a fallu, en effet, aller chercher un train de secours à Saint-Pol.

Plus de trente voyageurs se trouvaient dans le train. Ils en ont été quittes pour la peur.

La clavelée sévit avec intensité dans l'arrondissement de Saint-Omer et dans plusieurs arrondissements du Nord. C'est par ces derniers qu'elle aurait été introduite dans le Pas-de-Calais. Un inspecteur du ministère de l'agriculture est attendu sur les lieux.

BELGIQUE

Renaix. — *Le meurtre de Mme veuve Vanloo, rue Haute. Arrestation du coupable.* — L'auteur de ce monstrueux assassinat est enfin entre les mains de la justice. Rappelons brièvement les faits ; Le 19 décembre un samedi, M. Achille Vanloo fils, *nouvellement marié*, se trouvait en voyage de noce, et devait renter le 21. Sa sœur Elise, prenait le jour même, le train de Bruxelles où elle allait à son dîner de fiançailles. Pour ne pas laisser leur mère seule, ils prièrent une femme de journées d'aller passer la nuit avec elle.

Le dimanche matin, un ouvrier de la maison Jérôme Ledru, se présentait chez sa patronne frappa sur la porte selon son habitude, mais ne reçut pas de réponse. A 8 heures n'entendant rien remuer dans la maison, il alla conter *l'affaire au commissaire de police*. Ce fonctionnaire, requit un serrurier M. Waterloos, lequel n'ayant pas le temps, envoya un de ses ouvriers, Achille Ledru — frère du premier — avec un trousseau de crochet.

Arrivé à la maison Vanloo, l'ouvrier se mit en devoir d'ouvrir la porte ; mais il était tellement émotionné qu'il laissa — à plusieurs reprises — tomber son trousseau de clefs. M. Verbaat, commissaire de police s'aperçut bientôt que la porte était mal fermée et d'un coup de poing il l'ouvrit.

Dans la chambre de Mme Vanloo un horrible spectacle s'offrit à leurs yeux. Mme Vanloo et sa servante gisaient sur le parquet la gorge tranchée et au milieu d'une mare de sang. Prévenu aussitôt, une partie du parquet d'Audenaerde arriva à 6 heures du soir.

A la suite des premières enquêtes, deux individus furent arrêtés, mais bientôt remis en liberté.

La cause était presque classée. Mais depuis quelques jours, la police était informée des dépenses exagérées d'Achille Ledru l'ouvrier serrurier qui avait accompagné le commissaire. Plusieurs fois il fut appelé au parquet, comme témoin, et peu à peu, finit par être indirectement prévenu du crime, mais laissé libre, les preuves n'existant pas.

Les autorités apprirent qu'il était allé à Audenaerde dans une maison mal famée, l'estaminet de la *Cloche*, et y avait bu 22 bouteilles de vin avec un ami. Qu'à Renaix, il avait commandé un lit de bois avec sommier, *ne voulant plus*, disait-il, *coucher que sur des ressorts*. Cependant en haut lieu on hésitait si bien que mercredi après-midi, toujours en compagnie de son camarade, un nommé Bourgeois, il se rendit encore au parquet et le quitta à 2 heures 1/2.

Sur ces entrefaites, M. le commissaire de police reçut d'un individu des environs, un témoignage d'une importance capitale devant décider de l'arrestation d'Achille Ledru.

Avis en fut donné au parquet qui télégraphia dans toutes les directions. M. le substitut Timpont épiait son passage à la gare d'Audenaerde. Ville et M. Devos, juge d'instruction, à celle de Leupeghem.

Pendant ce temps, Ledru, se doutant sans doute de ce qui l'attendait, revenait à pied à Renaix. A peine y était-il que la rumeur publique lui apprit ce qui venait d'arriver et il se cacha.

De son côté Bourgeois, un jeune homme de 17 ans, se rendait chez M. Vanloo et demandait à voir M. Achille; celui-ci étant absent, Mlle Vanloo le pria de repasser le lendemain. « Mademoiselle, ajouta Bourgeois, c'est parce que j'ai beaucoup de choses à dire à propos de l'assassinat de Mme votre mère. »

Profondément émue, Mme Vanloo, en compagnie de Bourgeois, alla chez le commissaire. Voici en quels termes Bourgeois fit sa déclaration :

« Ce soir en revenant d'Audenaerde, certaines paroles » de Ledru, me firent penser qu'il était l'assassin. » Voyant que je le soupçonnais, Ledru, me dit : surtout » ne dis pas un mot de ce que tu sais; tu vas me faire le » serment de ne rien dire, sans quoi je te tue. »

Cette nouvelle se répandit dans la ville comme une traînée de poudre; immédiatement tout le monde se mit à la recherche de Ledru, au domicile duquel une perquisition fut opérée. Bourgeois qui allait souvent chez Ledru, indiqua aux agents l'endroit où se trouvait cachée une somme de 95 fr.

Hier jeudi, vers cinq heures du matin, trois habitants de la ville, MM. Vancleemputte et Debo frères, découvrirent Ledru dans la grange de la ferme Delaruelle, route de Leujespris de coupe la voie et le conduisirent à l'hôtel de ville.

A 7 heures, les rues étaient noires de monde. Devant l'attitude hostile de la foule, M. le commissaire de police télégraphia à Audenaerde afin d'avoir du renfort.

A 10 heures, 15 gendarmes à cheval et une voiture cellulaire, arrivaient sur les lieux. Le parquet, bientôt arrivé confronta Ledru et Bourgeois. Cette confrontation a été très émouvante ; Ledru n'a cessé de pleurer, et a prétendu que c'était Bourgeois qui avait commis le crime.

Bourgois a conservé un calme parfait et a indiquer l'endroit où Ledru avait jeté le marteau ayant servi à commettre le crime : dans le ruisseau, le Molembeke près du pont aux pierres.

Une seconde perquisition eut lieu chez Ledru; on y fit la découverte d'une somme de 1,500 francs en billets et en or.

La femme Ledru dit que le 19 au soir, Bourgeois est venu chez elle et est parti avec son mari à 10 h. 1/2. *Celui-ci portait* un marteau et un couteau. Ils ne sont rentrés que le dimanche matin.

De retour à l'hotel de ville, Ledru s'adressant aux gendarmes qui le veillaient : « Donnez-moi votre mousqueton que je me fasse sauter la cervelle ; de cette façon ce sera plus vite fini. » Il lui fut répondu par un maître coup de crosse.

Les autorités ne savent plus maîtriser la foule qui, à un moment devient menaçante; des cris de mort sont poussés; plus de 8,000 personnes envahissent la rue de la Gare et la rue Haute, la place Australe, etc.

A 4 heures, la voiture cellulaire, toujours escortée de *quinze gendarmes*, s'éloigne au galop, dans la direction d'Audenaerde.

A 7 heures du soir l'émotion était loin d'être calmée, Tous s'entretiennent des derniers évènements. Pas un ouvrier n'a travaillé jeudi; les patrons ont été obligés de fermer leurs ateliers.

Ledru a avoué être l'auteur des nombreux vols qui, depuis un mois, ont été commis à Renaix. On ne s'étonnera pas de la surrexcitation de la population quand on saura que, dans l'instruction, Ledru a été jusqu'à dire et a même publié en ville que ce ne pouvait être qu'un proche, très proche parent de Mme Vanloo qui avait commis le crime.

Les voleurs de dynamite de Seraing. — Les auteurs présumés du vol de dynamite de Seraing, condamnés par contumace, à Liège, à quinze ans de travaux forcés, viennent d'être arrêtés à Liévin (Pas-de-Calais.) Le gouvernement belge a demandé leur extradition, mais il parait qu'il y aura des difficultés, le gouvernement français ne voulant pas accorder d'extradition pour crime politique.

La revision. — On annonce que les députés catholiques n'insisteront pas auprès du gouvernement pour lui faire accepter l'ajournement de la revision. M. Janson, député de Bruxelles, interrogé par un journaliste, a répondu que, si le gouvernement ajournait la revision, il surexciterait au dernier point le pays qui a compté sur sa promesse formelle de discuter la revision.

Il ne resterait alors au parti libéral qu'à soulever l'opinion publique: mais j'ai ferme conviction, a ajouté M. Janson, que la révision sera discutée à l'époque fixée par le gouvernement, c'est-à-dire dans quelques jours.

Tournai. — On nous écrit : Les études de la *Rubens Cantate*, l'œuvre de M. Peter Benoit qui sera exécutée en notre ville, le 24 février prochain, par la société de musique se poursuivent activement et tout promet une exécution hors ligne de la belle partition du maître Anversois.

Le prix des places pour ce concert est fixé comme suit :

Premières numérotées 5 fr., secondes 3 fr. On peut retenir les places numérotées à dater du 17 janvier, en envoyant un mandat-poste au trésorier de la société, 7, quai des Salines.

Le nombre des places mis à la disposition du public est relativement restreint, car les nombreux membres honoraires de la société de musique dont le chiffre dépasse 1200, ont droit à leur place numérotée. Ce grand nombre de demandes de places tant du Nord de la France que d'autres villes sont déjà parvenues au Comité : ces demandes seront servies suivant l'ordre de leur arrivée. Il y a donc lieu, pour nos amateurs, à se hâter de retenir les leurs. Le concert commencera à 7 heures et sera terminé à 9 h. 1/4.

M. de Burlet, ministre de l'intérieur et des beaux-arts, ainsi que le sénateur duc d'Ursel, ancien gouverneur du Hainaut, assisteront le 24 de ce mois au concert de la Société de musique de Tournai.

Templeuve. — Dimanche, 17 janvier, à cinq heures, un concert sera donné au bénéfice des pauvres, donné par la société de fafare (l'Amitié) dans la salle des fêtes de la Maison communale avec le concours de : MM. Montigny, professeur de piston du Conservatoire et soliste de la « Grande-Harmonie » de Roubaix, Inglert, lauréat du Conservatoire, hautbois solo de la « Grande-Harmonie », Laurent, ténor, Watteuw J. comique, Fournier, Losfeld, Nicol, amateurs, Vroman, pianiste.

Un million et demi de cartes de visite. — On ne pourrait croire quel travail extraordinaire nécessite, à la poste centrale de Bruxelles, le service des cartes de visite pendant les cinq journées du 31 décembre au 4 janvier Cette année il a passé par la poste de Bruxelles un million 450,000 cartes de visite, du 31 décembre au 4 janvier Le poids de ce monceau de cartons et de papiers représentait cinq mille kilos. Elles ont été versées dans deux cents paniers avant le triage.

De ces 1.450.000 cartons, 800.000 ont été distribués dans la ville et dans les faubourgs ; 650 000 ont été expédiées en province et à l'étranger. Le gros travail est d'abord fait par vingt agents : ils doivent extraire les cartes de la ville et celles de l'extérieur. Lorsque ce premier tirage est fait, les cartes sont passées à un bureau spécial composé de trente employés.

Ceux-ci les trient par destination : les cartes sont ensuite placées dans leur case respective du départ ou versées à la section des facteurs, où ces derniers font un nouveau classement selon leurs tournées. 1,450,000 cartes ont été manipulées à la poste de Bruxelles ; si, en prenant la moyenne ordinaire de 7 centimètres comme longueur, on place les cartes l'une à côté de l'autre, on arrive à une étendue de 101.500 mètres.

Une remarque a été faite, c'est que l'usage d'échanger des cartes de visite, loin de disparaître, tend à progresser, du moins en Belgique. En effet, l'année dernière il y avait encore cent mille cartes de visite de moins à la poste bruxelloise, pendant la période des 5 jours précités.

ETAT-CIVIL — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 14 janvier.* — Hélène Dariez, rue de Lille. — Jean Masquelier, rue des Anges. — Carlos Honoré, rue de la Chapelle-Carrette, 88. — Germaine Dujardin rue de Lannoy, 150. — Ferdinand Roan, rue Decrème, — Germaine Dewolf, rue de la Makellerie. — Gustave Honoré, rue du Pile. — Emile Renart, rue de l'Epeule. — Albert Leclercq, rue Meyerbeer. — Celeste Gilquin, rue de la Basse-Masure. — Joséphine Vanheeswynghels, rue des Anges. — Alfred Gouez, rue Franklin, 120. — Eugénie Vandooren, rue Wagram 5 — Paul Bron, rue de l'Ommelet. — Augustine Dewrèse, rue d'Alma. — Hélène Bonte, rue Rossini, 30. — *Mariages.* — Alphonse Loucheur, 25 ans, dessinateur, rue d'Isly, et Jeanne Millet, 22 ans, sans profession, à Longwy. — *Déclarations de décès du 14 janvier.* Jean Inglebert, 80 ans, rue Beaurewaert. — Henri Pynaut, 8 mois, rue des Longues-Haies, 159. — Bertha Masselus, 1 mois, rue de la Guinguette. — Léonie Verlecken, 4 ans, rue des Longues-Haies, 170. — Aimée Vienne, 76 ans, rue Saint-Amand, 20. — Henri Vanheylen 9 mois rue des Champs. — Léopoldine Nièce, 2 mois, rue Bernard. — Marie Henneuse 19 mois, rue Casimir Périer. — Henri Dupuoy, 2 mois, rue d'Armentières. — Marie Smal, 4 ans, rue Jean Bart — Adelaïde Nouveaux, 66 ans, rue du Parc. — Georges Ansart 1 mois, rue de Mons. — Charles Bricourt, 35 ans, Hôtel Dieu — Barbe Abrams, 74 ans, Hôtel-Dieu.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 14 janvier.* Louis Vanderperren, rue de Mulhouse. — Marie Bettens, rue du Tilleul. — Pierre Dantong, rue Verte. — Joseph Devos Pont de Neuville. — Georges Dheorne, rue Sainte Germaine. *Déclarations de décès du 14 janvier.* — Marie Flipo, 20 ans 1 mois, soigneuse, Hôpital civil. — Raymond Delmarque, 34 ans 9 mois, boucher, rue la Croix Rouge. — Léon Debasschère, 11 jours, à la Marlière. — Julie Delcambre, 29 ans, sans profession, rue du Calvaire. — Charles Barnard, 21 3 mois, lisseur, rue du Blanc Seau. — Emile Delanny, 6 mois, rue du Bus. — Moïse Locquet, 1 an 1 mois au Blanc-Seau

BONDUES. — *Déclarations de naissances du 1er au 13 janvier.* Marthe Dutilleul, au Pont de Fer. — Clémence Leuridant, rue du Bosquiel. — *Déclarations de décès du 1er au 14 janvier.* Remi Wal, 52 ans, au Jambon. Juliette Roger, 2 mois, chemin du Molinel. — Charlotte Gallois, 68 ans, chemin des Cordonniers.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille BRUNIN-COLAUX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Julia-Françoise COLAUX, épouse de M. Louis BRUNIN, décédée à Roubaix, le 13 janvier 1892, dans sa quarante-sixième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le vendredi 15 courant à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 16 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 144, *Auberge du Beau Coin.*

Les amis et connaissances de la famille DUJARDIN-VIENNE qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Aimée VIENNE, veuve de M. Louis DUJARDIN, décédée à Roubaix, le 13 janvier 1892, dans sa 77e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 17 courant, à 9 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 18 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Amand, 20.

Les amis et connaissances de la famille DUTHA-CHAMBART qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Marie-Catherine CHAMBART, veuve de M. Jean-Baptiste DUTHA, décédée à Roubaix, le 15 janvier 1892, dans sa 77e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut solennels, qui auront lieu le dimanche 17 courant, à 2 heures, en l'église Ste-Elisabeth, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pierre-de-Roubaix, 75, à 1 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille DELVAL-RENARD qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Angélique RENARD, veuve de M. Henri DELVAL, décédée à Roubaix, le 13 janvier 1892, dans sa 84e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 17 courant, à 4 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 157.

Les amis et connaissances de la famille DELECROIX DUFERMONT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Charles-Donat Joseph DELECROIX, cultivateur, membre du Comice agricole de Lille, décédé à Hem, le 14 janvier 1892 dans sa 75e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 18 courant, à 10 heures, en l'église d'Hem L'assemblée à la maison mortuaire, hameau du Petit Lannoy, à 9 heures 1/2. L'Obit du mois sera célébré le lundi 18 février, à 10 h. 1/2, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille DELECROIX WATTEAU qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Cécile-Marie WATTEAU, veuve de M. Pierre-François DELECROIX décédée à Wattrelos, le 14 janvier 1892, dans sa 77e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux *Convoi et Service solennels*, qui auront lieu le lundi 18 courant, à 10 heures 1/2, en l'église de Wattrelos. Les Vigiles seront chantées le dimanche 17, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, au Crétinier, à 10 h.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

15 JANVIER 1871

SILLÉ LE GUILLAUME

Cette journée, qui vit commencer la bataille d'Héricourt, vit aussi le dernier combat de l'armée de Chanzy. Nous avons dit dans quel état elle avait repassé la Sarthe (voir 12 janvier); elle s'écoulait par trois routes vers la Mayenne, le corps de Jauréguiberry, qui avait formé la droite, par la route qui va directement a l'O. du Mans à *Laval* ; le corps de Jaurès, qui avait formé la gauche, par celle qui décrit au N. de la première un arc de cercle en passant par Coulie et en côtoyant le chemin de fer du Mans à Laval; celui de Colomb, par les chemins entre les deux ; nous ne parlons pas des débandés qui étaient *un peu partout* et qui avaient mis au pillage le camp de Coulie,

Naturellement les Allemands suivaient, heureusement à peu près aussi épuisés que nous, et le 14 le corps de Jauréguiberry avait été assailli à Chassillé, sur la route directe du Mans à Laval, avait dû l'évacuer après un combat acharné et était arrivé vers minuit à Saint-Jean sur Erve, à peu près aux deux tiers du chemin entre le Mans et Laval, De son côté Jaurès avait dépassé Coulie et atteint Sillé le Guillaume, à mi-chemin entre le Mans et Laval.

C'est là qu'il fut attaqué le 15 vers 10 heures du matin. Jaurès, le moins avancé des 3 corps vers Laval, se trouvait ainsi en flèche sur la gauche de l'armée (en regardant les Allemands, courant le risque d'être tourné si le *corps de Colomb* ne se maintenait pas sur les positions où il était à sa droite et déjà en arrière de lui ; il n'en résolut pas moins d'attendre l'ennemi et établit des troupes sur les pentes et les crêtes qui dominent Sillé en avant du côté de la route de Coulie, les formant en trois *lignes successives*, avec son artillerie battant la route de Coulie.

Nos mitrailleuses arrêtèrent l'ennemi à 1.500 mètres et une vive canonnade s'engagea, pendant laquelle les Allemands essayèrent de tourner Jaurès par sa gauche en débouchant de Crissé; mais ils rencontrèrent à Saint-Remy de Sillé le général Rousseau ; non seulement ses troupes reçurent bravement le choc, mais le commandant Bonnefond, se précipitant sur eux à la tête d'un bataillon, les aborda à la baïonnette, les mit en déroute et les poursuivit jusqu'à 1 kil. au delà de Crissé en leur faisant des prisonniers; à la nuit, Jaurès, découvert sur sa droite par l'abandon que le 17e corps (de Colomb) avait fait de sa position, dut se replier lui-même pendant que de leur côté les Allemands, renonçant à le poursuivre, *se retiraient* aussi sur Coulie.

Le même jour où Jaurès résistait ainsi victorieusement, Jauréguiberry soutenait à l'autre aile un autre combat à Saint-Jean sur Erve (S-O. de Sillé) sur la route directe de Laval. Etabli avec les 6.000 hommes qui lui restaient sur les hauteurs qui, du côté de Laval, dominent en arrière Saint-Jean et la vallée de l'Erve qui va du N. au S. en coupant la route, il y écrasa de ses feux les Allemands arrivant sur le village et arrêta avec ses mitrailleuses l'ennemi. Quand le feu cessa sur toute la ligne, vers 5 heures et demie, après six heures de combat, il n'avait pas perdu un pouce de terrain et l'ennemi n'avait pu enlever le village malgré des efforts désespérés.

Mais à la nuit il apprit qu'un régiment de mobilisés *placé à sa droite* ayant abandonné trop tôt ses positions les Allemands en avaient profité pour franchir l'Erve en aval de Saint-Jean et tenter de nous déborder; il se mit alors en retraite sur Laval sans perdre une seule voiture; on jugera de la violence du combat de Saint-Jean sur Erve par ce fait que des officiers prisonniers avouèrent qu'il leur aurait coûté environ 3.000 tués ou blessés.

La résistance des deux ailes avait donc été aussi heureuse qu'énergique, mais au centre le 17e corps (de Colomb) avait partout cédé, il s'était débandé et avait *laissé l'ennemi arriver jusqu'à* Sainte-Suzanne droit au N. de Saint-Jean; il n'y avait plus dès lors qu'à replier les deux ailes et lui-même sur Laval pour mettre en sûreté toute l'armée derrière la Mayenne, et elle y était le 17 janvier. Mais son rôle actif était désormais fini, les évènements se pressaient, et la fiévreuse activité de son chef devait être impuissante à la remettre en état de combattre avant que la chute de Paris eût amené l'armistice où elle fut comprise et qui devait conduire à la paix.

NOTES DE LA MÉNAGÈRE

MENU DU SAMEDI 16 JANVIER

SOUPE AU POTIRON
COQUILLES DE POISSON
BŒUF A LA MODE
SALADE DE SAISON
DESSERT

RECETTES. — *Coquilles de crevettes.* — Faites une sauce blanche assez épaisse : beurre, citron, farine, sel, poivre, bouillon, jaune d'œuf, quand votre sauce est faite, ajoutez-y à volonté des crevettes épluchées, remplissez vos coquilles de ce mélange, saupoudrez de fromage de gruyère râpé, mettez à four chaud laissez cuire vingt minutes. Servez chaud.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX, *Direction H. Dennery.* — Bureaux 5 h. 1/2. — Rideau à 5 h. 1/2. — Dimanche 17 janvier. — LES CAMBRIOLEURS, grand drame nouveau en 5 actes et 7 tableaux, par MM. E. Max et Ch. Lancelin. — 2e représentation de : LA BELLE HELENE, opéra-bouffe en 3 actes de M. Meilhac et Halévy, musique d'Offenbach. — Ordre du spectacle: 1· Les Cambrioleurs; 2· La Belle Hélène. Le spectacle sera terminé au plus tard à minuit. — Prix des places ordinaire.

Lundi 18 janvier. — Représentation extraordinaire donnée au bénéfice de Mlle Rizzio, chanteuse légère : Galathée, opéra-comique en 2 actes ; Le Barbier, opéra-comique en 3 actes.

THEATRE DE ROUBAIX (situé rue Richard-Lenoir et Archimède) Direction : Mme Vve G. Deschamps. — Bureaux 5 h. 1/2. — Rideau 6 h. 1/2. — Dimanche 17 janvier. — Spectacle exceptionnel. Deux immenses succès. 1re représentation de : PATRIE, grand drame historique en 7 tableaux, par MM. Victorien Sardou. — 1re représentation du grand succès : LES PETITS MOUSQUETAIRES, opéra-comique en 3 actes et 5 tableaux, de MM. Ferrier et Prével, musique de Vainey. — Ordre du spectacle : 1· Patrie ; 2· Les Petits Mousquetaires. — Prix des places ordinaire. Très prochainement Miss Helyett.

Ville de Tourcoing. La société établie chez le sieur Augustin Vorriest « Au Rendez-vous des Bouleurs », rue de Gand, n° 20 (près de l'église Saint-Jacques) a l'honneur d'informer les amateurs qu'elle donnera un grand Jeu de boule à la platine, le dimanche de Pâques 17 avril 1892 et le dimanche suivant 24 dudit mois. 1,200 francs de prix.

Prêt à le recevoir

Depuis 20 ans, je suis rhumatisant. A plusieurs reprises je suis allé à Aix prendre les eaux. Je me suis frictionné avec des liniments; j'ai absorbé tous les remèdes soit-disant infaillibles contre le rhumatisme. Quelques-uns de ces remèdes m'ont procuré un soulagement passager, mais les douleurs me revenaient si vives que la barbe d'une plume passée sur les parties douloureuses me causait des souffrances atroces. Je me suis frictionné avec le St. Jacobs Oil, une première friction m'a calmé, j'ai continué à me frictionner matin et soir bien que la douleur eût totalement disparu au bout de deux jours.

Mais j'avais si peur de la voir revenir !

Enfin, je crois mon rhumatisme guéri par l'emploi du St. Jacobs Oil. Dans tous les cas, j'ai toujours du St. Jacobs Oil pour le recevoir.

ADOLPHE REBOUL, Propriétaire,
c29274 Aubignas (Ardèche).

Catholiques et Républicains, rallions-nous

Par LUDOVIC KARVET, de l'Université de Paris

Dédié aux catholiques et à tous les patriotes de France.

En vente à la Librairie du *Journal de Roubaix.*
Prix : **1 fr. 50.** 59040

Vve PARENT-MUSIN
L. DECRAENE-MATHIEU Succr
28, Rue de la Gare, ROUBAIX
TRAVAUX D'AGRÉMENT
TAPIS & TENTURES
EN TOUS GENRES
Tels que : **Carpettes, Foyers, Rideaux, Tapis de Table, Moquette et Escalier, Coupes de soie et satin.**
DÉPOT DE FABRIQUE 29255

Le véritable Santal de Mysore a subi l'année dernière une *hausse* de 25 0/0 aux *Indes*, et de 35 à 40 0/0 en Europe, c'est donc le moment pour les intéressés d'éviter tous les mélanges et falsifications de l'Essence de Santal, en exigeant le nom Midy sur chaque capsule et sa signature sur les flacons. 29273d

ADRESSES COMMERCIALES
de Roubaix-Tourcoing
MERCERIE, LINGERIE, CHAPELLERIE ET DIVERS

Le « JOURNAL DE ROUBAIX » publie régulièrement, dans sa grande et dans sa petite édition, les adresses des principaux fournisseurs d'articles de mercerie, lingerie, chapellerie, etc.3

Glaces et miroiterie en gros. Encadrements. Vitrerie, peinture. — Assurances contre le bris des glaces. — **Paul HONORE**, rue des Fabricants, 28.

L'ARLEQUIN journal hebdomadaire, paraissant samedi 16 janvier. Prix du numéro, 16 pages. 10 centimes.

L'ARLEQUIN assure ses abonnés et lecteurs contre les accidents de chemin de fer : **5,000 francs** pour les abonnés, **2,000 fr.** pour acheteurs au numéro.

L'ARLEQUIN organise, **chaque semaine**, des concours accessibles à tous, avec prix en **espèces**

L'ARLEQUIN dans son premier numéro du 16 janvier organise un **grand concours** pour tous **24 prix espèces**. Valeur totale : **3,750 francs.**

L'ARLEQUIN ouvre ses colonnes au public et paie chaque article inséré à raison de **20 francs** la colonne de **100 lignes**.

L'ARLEQUIN est le journal **par tous** et **pour tous**. Pas de politique. Rien de contraire aux bonnes mœurs.

L'ARLEQUIN envoie **gratis** sur demande, un numéro spécimen. Prix exceptionnel du **1er numéro**, chez tous les marchands de journaux, **cinq** centimes seulement.

Bureaux : 8, rue Rossini, PARIS
DIRECTEUR : ÉMILE CHAMPAGNE 29281d

SIROP ET Pâte d'AUBERGIER au Lactucarium
Toux Rhumes Grippe Insomnie
APPROBATION de l'ACADÉMIE de MÉDECINE
Contre les Affections des POUMONS et des BRONCHES.
29272

BULLETIN FINANCIER

Paris, 14 janvier. — La faiblesse s'accentue. La lourdeur persistante des fonds espagnols et portugais et d'autre part la publication des chiffres relatifs au budget de l'empire russe pour 1892 et qui ne sont pas aussi satisfaisants que les précédents, ont contribué à donner au marché une note peu favorable.

Les places étrangères et Londres en particulier ne sont pas brillantes. Il n'est pas exposé de résistance sérieuse à la baisse. La tendance engage les acheteurs à persévérer plus que jamais dans leur abstention. La liquidation de quinzaine ne se présente pas dans des conditions très favorables.

Le 3 0/0 est à 95,15, le nouveau à 95,30. Les actions de nos grands établissements de crédit sont naturellement lourds, le Foncier cote 1208,75. La Banque de Paris est à 683,75. Le Crédit Lyonnais est assez ferme à 801,25. Nos grands chemins reculent avec le reste de la cote.

Les fonds étrangers ont des fortunes diverses, mais la nuance est généralement peu brillante. L'Italien ne varie pas. Nouvelle baisse de l'Extérieur et du Portugais.

Les fonds russes pour les motifs que nous donnons plus haut, sont offerts. En banque les Valeurs de cuivre sont sans affaires, la nuance est faible. C'est jusqu'au 26 janvier qu'on peut souscrire au comptoir des fonds nationaux pour les actions du Canal de Toulouse.

DE LAVIGERIE, 22, place Vendôme

BULLETIN INDUSTRIEL
ET COMMERCIAL

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 13 janvier.

Le cours de l'or est à 383 p. piastres papier monnaie.

Buenos-Ayres, 8 janvier.

Laines. — Il a été expédié en décembre 36.250 b/s, dont pour Dunkerque 13,750 b/s, Anvers 9000 b/s et Havre 3560 b/s Marché ferme et actif.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Anvers, 14 janvier.

Une vente publique de laines à Anvers aura lieu du 21 au 22 janvier 1892. Elle comprendra 3.560 b. laines de la Plata et 350 balles laines d'Australie, ensemble 3.910 balles.

Le Havre, 14 janvier.

(*De notre correspondant particulier*)

Laines. — La journée est restée très calme pour notre marché à terme et nous n'avons eu que le placement de cent balles. Par continuation, on cote comme suit en clôture: janvier 127; février 134,50, mars 135,50, avril 136,50, mai 137,50, juin 138, juillet 139, août 140, septembre 141, octobre 142.

Les cent balles traitées aujourd'hui se décomposent comme suit : 50 balles Buenos-Ayres sur avril à 136.50 ; 50 balles dito sur septembre à 141.

Liverpool, 14 janvier.

Laines des Indes. — La prochaine série d'enchères commencera le 19 janvier 1892 : arrivages depuis la dernière série, 16.700 balles ; anciennes existences tenues par importateurs, 2.150 b.; anciennes existences en secondes mains, environ 2.200 b.; total 21.050 b.

L'amélioration que nous constatons dans la tenue du marché aux laines anglaises depuis le nouvel an se maintient encore, et les cours ont raidi un peu sur les qualités plus fines.

Ci-joint le programme de nos enchères de laine des Indes annonce une provision de 19.350 balles Le choix des genres français ne sera pas des plus grands.

MARCHÉS DE CONSOMMATION

ROYAUME-UNI

Halifax, 13 janvier.

La situation du marché est calme: les consommateurs opèrent avec prudence et les détenteurs accusent peu de demandes. Les prix sont assez bien tenus.

Dans la branche des fils les affaires sont actives, sans beaucoup de changements sur la semaine dernière. La situation peut être considéré comme satisfaisante, mais les prix restent à une limite très basse.

Il s'est traité un peu plus d'affaires en tissus. Les fabricants de lainages sont assez bien engagés, et on a opéré d'avantage pour l'exportation.

SITUATION INDUSTRIELLE D'ELBEUF

PENDANT LE 4e TRIMESTRE DE 1891

Extrait du rapport de la Chambre de commerce

Fabrication. — La fabrication a été généralement active pendant le trimestre.

La nouveauté a exécuté ses commissions d'été et a commencé ses premières mises d'hiver.

Les draps de couleur et d'administration ont suivi une marche régulière. Les draps noirs ont maintenu leur situation.

Les draps de dames ont continué à être demandés et il y a une augmentation dans la production des articles cheviot qui ont une tendance à se substituer aux étoffes peignées.

Vente. — La vente s'est ressentie du ralentis-

MARCHÉS A TERME

Cours du 15 Janvier 1892

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés de La Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 Qual. à fabrique — Cote précéd	Cote dujour	TYPE 2 Qualité courante — Cote précéd	Cote dujour	TYPE BF — Cote précéd	Cote dujour	Peignés d'Australie — TYPE A Q. cour. à chaîne — Cote précéd	Cote dujour	TYPE B Q. b. m. à trame — Cote précéd	Cote dujour	TYPE C Q. sec. à trame — Cote précéd	Cote dujour	TYPE AB Qual. pr tricots — Cote précéd	Cote dujour	ANVERS (par télégraphe) — Peignés Buenos-Ayres — Belge T — Cote précéd	Cote dujour	Allemands B — Cote précéd	Cote dujour	Allemands M — Cote précéd	Cote dujour
Janvier	4.625	4.625	4 45	4 45	4 45	4 45							5 15		4.40	4.40	4.40	4 40	4 65	4 65
Février	4.60	4 575	4 45	4 45	4 45	4 45							5.15	5 15	4 425	4 40	4 425	4 40	4 65	4 65
Mars	4 65	4 65	4 45	4 45	4 45	4 45							5.15	5 15			4.425	4.40		
Avril	4 65		4 45	4 45	4 45	4 45							5 20				4.425	4.425		
Mai	4 65	4 65	4 45	4 45	4.45	4 45							5 20				4.45	4.45		
Juin	4 675	4.65											5.20				4.50	4.475		
Juillet	4.70																4 50	4.50		
Août	4 725	4 70															4.525	4 525		
Septembre	4.80	4 75															4.525	4 525		
Octobre																	4.55	4.55		
Novembre																	4.55	4.55		
Décembre																	4.55	4 55		

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	LEIPZIG (par voie télégraphique) — TYPE B Buenos-Ayres B d'Anvers — Cote précéd marcks	Cote dujour marcks	TYPE C Buenos-Ayres M d'Anvers — Cote précéd marcks	Cote dujour marcks	REIMS (par voie télégraphique) — Peignés de la Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 Qual. fabrique — Cote précéd	Cote dujour	TYPE 2 Qual. courante — Cote précéd	Cote dujour	TYPE SUPRA irréductible — Cote précéd	Cote dujour	Peignés d'Australie — TYPE A Qual. courante à chaîne — Cote précéd	Cote dujour	TYPE B Qual. b. moyens à trame — Cote précéd	Cote dujour	TYPE C Qual. seconde à trame — Cote précéd	Cote dujour	LAINES BRUTES — LE HAVRE par télégraphe — B.-Ayres Prima b. cour. 38 0/0 — Cote précéd	Cote dujour	ANVERS par télégraphe — B.-Ayres Prima courant 34 0/0 — Cote précéd	Cote dujour
Janvier	3.575	3 575															1.27	1.27		
Février	3.575	3 575															1.345	1.345		
Mars	3 575	3.575															1.355	1.355		
Avril	3.575	3 575															1.365	1.365		
Mai	3.60	3.60															1.375	1 375		
Juin	3.625	3.625															1.38	1 38		
Juillet	3.625	3.625															1.39	1.39		
Août	3.65	3.65															1.40	1.40		
Septembre	3 70	3.70															1.41	1 41		
Octobre	3.70	3.70															1.42	1 42		
Novembre																				
Décembre																				